



2 - DOCUMENT GRAPHIQUE
Plan d'ensemble – échelle 1/2500°

PROCEDURE	DATE
PLU approuvé le	28/04/2005
Modification de droit commun N°1 approuvée le	28/02/2008
Modification de droit commun N°2 approuvée le	16/07/2010
Vu pour être annexé à notre délibération du Conseil Municipal du 26 janvier 2023	
Le Maire, Jean François COGNARD	Le

ZONAGE

- UA - Zone urbaine dense
- UB - Zone urbaine à densité moyenne
- UE - Zone urbaine de type pavillonnaire
- UEa - Secteur de la zone UE avec un recul de 25m par rapport à l'allée du château
- UL - Zone urbaine d'activités de sport, de tourisme et de loisirs
- ULe - Secteur de la zone UL lié et nécessaire au centre équestre
- UX - Zone d'activités artisanales, commerciales, industrielles ou de services
- UXa - Secteur de la zone UX correspondant à une ZAC
- 2AU - Zone d'urbanisation à long terme
- A - Zone agricole
- Ace - Secteur de la zone A lié et nécessaire au centre équestre
- N - Zone naturelle protégée
- Nca - Secteur de la zone N correspondant à une carrière
- Nce - Secteur de la zone N lié et nécessaire au centre équestre

OUTILS

- Emplacement Réservé
- Espace Boisé Classé
- Zone de bruit

